



**Pacte international  
relatif aux droits civils  
et politiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

CCPR/C/SR.1616-1644/Corrigendum  
27 octobre 2000

FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Soixante et unième session

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 1616<sup>e</sup> À 1644<sup>e</sup> SÉANCES

tenues au Palais des Nations, à Genève,  
du 20 octobre au 7 novembre 1997

*Rectificatif*

SÉANCES PUBLIQUES

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les participants et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances publiques tenues par le Comité des droits de l'homme au cours de sa soixante et unième session (CCPR/C/SR.1616, 1617, 1618, 1619, 1622, 1623/Add.1, 1624, 1626 à 1629, 1631/Add.1 à 1635 et 1644/Add.1).

Le Comité a également tenu 16 séances privées dont les comptes rendus (CCPR/C/SR.1617/Add.1, 1620, 1621, 1623, 1625, 1630, 1631 et 1636 à 1644) ont fait l'objet d'une distribution restreinte. Les rectifications apportées aux comptes rendus analytiques de ces séances privées figurent dans le document CCPR/C/SR.1616-1644/Corrigendum/Add.1, qui fait aussi l'objet d'une distribution restreinte.

Les comptes rendus analytiques des séances du Comité au cours de sa soixante et unième session seront tenus pour définitifs dès la publication des rectificatifs CCPR/C/SR.1616-1644/Corrigendum et Add.1.

*1616<sup>e</sup> séance*

*Page 1*

Dans le titre *lire* Original : FRANÇAIS

*1618<sup>e</sup> séance*

*Page 3, paragraphe 7, première ligne*

*Au lieu de résolution 48/632 lire résolution 48/132*

*1619<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 49*

Cinquième ligne : *au lieu de* est vrai que théoriquement, *lire* ne partage pas le point de vue selon lequel

Septième ligne : *au lieu de* pas, mais *lire* pas;

Huitième et neuvième lignes : *supprimer* et il existe par conséquent nécessairement des minorités

*1623<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 45, avant-dernière ligne*

*Au lieu de* la détention *lire* cette détention

*1628<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 40, deux dernières lignes*

*Remplacer* le texte par ce qui suit :

peine capitale.

---